

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020



48 rue Lazare Carnot B.P. 278 61008 ALENÇON CEDEX

Tél. 02 33 82 58 00 Fax 02 33 26 63 55

Courriel : adapei.orne@adapei61.fr

Accueil du Président qui remercie toutes les personnes ayant permis la tenue de l'AG dont Romain Juhel, Aude Vuillemin, le régisseur de la Halle aux Toiles. Remerciements à Vanessa Bournel, élue présente ; Jean-Claude Pavis, conseiller départemental présent ; Madame Scornet représentante de Madame la Préfète et au candidat au C.A. : Monsieur Jean-Luc Boisgallais.

Le Président rappelle les consignes sanitaires pour la tenue de l'Assemblée.

Une minute de silence est observée en hommage aux trois personnes décédées récemment.

Scrutateurs : Michelle Esnault et Danielle Iriart.

RESOLUTIONS (voir diaporama joint)

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019
Adopté à l'unanimité.
- 2) Présentation du rapport moral (bilans et orientations) : Monsieur Mathieu.
Des compétences du C.A. ont été déléguées au bureau. 6 C.A. par an et de nombreuses réunions de bureau ont lieu chaque année. Remerciements aux administrateurs qui travaillent sur de dossiers complexes ou qui représentent l'association dans différents instances.
Présentation des activités par les membres du bureau.
Fabienne Carelle : activités du bureau.
Denis Boucé : rappel de la trésorerie : fonctionnement, activités, constructions. Travail sur le CPOM. Passage en EPRD.
Monique Champin, représentante de la commission restauration : visites midi et soir, selon les périodes des menus (printemps-été/automne -hiver. Plusieurs administrateurs effectuent ces visites portant sur la qualité et la quantité des repas, la variété des mets, l'introduction de produits biologiques. Les constats concernant la qualité sont positifs. La commission est actuellement suspendue pour des raisons sanitaires.
Activités culturelles : accueil d'un groupe musical, Manigal, pour l'évènement *Autour du Folk*, d'un artiste, Jean-Yves Bardoul (vidéo au parc des Promenades avec les enfants du SESSAD, leurs parents et les professionnels), cérémonies de remises des médailles du travail et médailles dans le dispositif « Différent et compétent », exposition photographique *Au cœur du Folk* (photos réalisées par Gilles Juhel, vidéo du vernissage à l'ESAT Bellevue), spectacle à Anova : *Aladdin sur glisse*, opération chocolat.

Pôle associatif : mise en place d'une plateforme sécurisée de gestion des adhésions, préparation de nouveaux spectacles, de nouvelles expositions et activités.

Contexte de turbulence sociale, des accusations et contradictions de la part de certains salariés et de leurs représentants, faits regrettables pour l'association.

Covid 19 : de graves lacunes dans le secteur santé, le secteur du médico-social a été ignoré pendant la crise. Nous devons être plus autonomes en ce qui concerne les EPI (équipements de protection individuelle). Les difficultés des aidants, sans qui le système n'aurait pu tenir, ont été mises en évidence pendant le confinement. L'accueil des enfants handicapés en milieu scolaire se révèle très compliqué.

Enquête sur les besoins des proches-aidants. Point positif : communication renforcée entre familles et professionnels. Certaines pratiques perdureront : visualisations des espaces, règles d'hygiène. Il faut renforcer la communication avec les familles.

Rien de ce qui nous concerne ne doit être fait sans nous. Nous revendiquons le droit au bonheur pour tous.

Cet été, certains résidents ont pu bénéficier d'un séjour de vacances adaptées, d'autres ont pu assister à des concerts déambulatoires des *Mi-Gratteurs*, duo de musiciens (vidéos : La Lande Patry et Valframbert).

Les professionnels ont reçu une prime selon les règles en vigueur.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

3) Présentation du rapport d'activité 2019 des établissements et services. Madame Dommanget.

Rappel de la densité du travail des professionnels pour mettre en place les dispositifs relatifs au confinement. Remerciements aux élus pour leur investissement. Réunions de bureau, avec le Conseil départemental et le conseil régional, l'ARS, etc. 30 protocoles en 56 jours. Les masques ont seulement été fournis le 25 mars. Actuellement, il faut 44000 masques par mois cependant nous ne recevons aucune dotation des autorités. Notre stock permet d'assurer 11 semaines. Plus de €300 000 ont été dépensés pendant la crise (achat de tablettes, par exemple). 23 professionnels ont été contaminés. Un résident est décédé. Ont été mises en place : une cellule psychologique, des mutations inter-établissements, des gardes d'enfants pour les professionnels. Des dons ont été reçus : visières, chocolats, etc. Remerciements à l'I.M.E. La Passerelle pour la mise en place de solutions de répit.

Un salarié a été reçu à l'Élysée le 14 juillet en reconnaissance de son travail pendant la crise.

2019 : adaptation au vieillissement, accompagnement au virage inclusif, restructuration immobilière, transformation de l'offre médicale.

Voir diaporama pages 49-79

Monsieur Mathieu : l'ADAPEI accueille souvent des personnes dont le handicap est lourd et dont la prise en charge est refusée par d'autres établissements. Pourtant ces personnes trouvent tout à fait leur place dans nos établissements et se sentent bien.

Le président remercie les personnes du siège pour leur travail ainsi que les personnels des établissements.

Rapport d'activité des établissements et des services adopté à l'unanimité.

4) Présentation du rapport du commissaire aux comptes

Et Denis Boucé : rapport financier

Voir diaporama pages 82-90

Monsieur Champion, commissaire aux comptes : la situation financière est saine. La trésorerie est en amélioration. Les E.A. affichent des résultats positifs.

Le rapport de gestion 2019 est adopté à l'unanimité.

4bis) Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes. Mandat renouvelé à l'unanimité.

5) EPRD (Etat prévisionnel des recettes et des dépenses). Denis Boucé.

Dotation globale 2020. Voir diaporama pages 91-92

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6) Délibération sur le montant de la cotisation proposée pour 2021

Proposition de cotisation adoptée à l'unanimité.

7) Election des nouveaux membres du Conseil d'administration (procédure de renouvellement par tiers sortant).

Renouvellement du tiers sortant adopté à l'unanimité.

Candidature de Monsieur Jean-Luc Boisgallais : Monsieur Boisgallais est élu à l'unanimité.

Il reste trois places au Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19H30.

A Alençon, le 18 septembre 2020,

Le président de séance

La secrétaire de séance

Thierry Mathieu

Fabienne Carelle